

Coup de pouce des opérateurs privés pour développer le réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques en Ille-et-Vilaine !

Un concept novateur et une première nationale : regrouper du foncier public et le mettre à disposition des opérateurs privés afin de favoriser le développement de bornes de recharge électrique sur le département. Une opération gagnant-gagnant, conduite par le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE35) pour le compte des communes, et au bénéfice des usagers des véhicules électriques toujours plus nombreux à sillonner les routes d'Ille-et-Vilaine !



► Le contexte : un besoin croissant de points de charge sur le département

Le Département d'Ille-et-Vilaine comptabilise plus de **7 000 immatriculations de véhicules électriques** et hybrides rechargeables et chaque année ce nombre ne cesse d'augmenter (24 000 immatriculations en 2024).

Le SDE35 a déployé un réseau public de bornes électriques Béa/Ouest Charge depuis 2016 et propose aux usagers **259 points de charge** (PDC) répartis sur les 124 stations du territoire bretilien avec une offre diversifiée :

- des bornes « à destination », au cœur des centres-bourgs et sur les aires de covoiturages
- des bornes « en transit », le long des grands axes de communication avec des bornes de recharge rapides et ultra-rapides.

Pour mieux coordonner le déploiement de bornes de recharge sur le département, le SDE35 a entamé depuis 2022, en partenariat avec le CEREMA et Enedis, un Schéma Directeur des Infrastructures de Recharges pour Véhicules Électrique, le SDIRVE. L'objectif est de programmer sur le moyen et long terme le déploiement partagé, concerté et harmonieux des bornes de recharge ouvertes au public.

Ce schéma doit permettre de faire jouer la complémentarité entre l'offre privée et publique en matière d'infrastructures de recharge et d'éviter tout effet négatif sur le réseau de distribution d'électricité.

Les premiers résultats du SDIRVE ont pointé :

- Un parc de véhicules électriques important avec une dynamique plus forte que prévue
- Une forte disparité territoriale des points de charge selon le type de bornes
- Un fort retard sur le déploiement de l'offre de recharge à destination et résidentielle.
- Des objectifs déjà dépassés sur certains territoires sur les gammes Rapide et Ultra-rapide.
- Un déploiement territorial inégal.

► La solution : proposer aux opérateurs privés d'investir sur du foncier public

Chacun le remarquera, les offres de recharge privées sont surtout localisées sur du foncier privé, notamment des parkings de grande surface.

Afin de donner accès au foncier public à ces mêmes opérateurs, le SDE35 a assuré le montage d'un groupement de propriétaires fonciers publics. Il a ensuite lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) cet été à destination des opérateurs privés.

→ **57 sites répartis** sur tout le département et préalablement choisis avec les collectivités (36 communes et intercommunalités d'Ille-et-Vilaine), ont été proposés aux opérateurs. Ces derniers ont été invités à proposer leur offre de recharge, conforme avec les objectifs de déploiement programmés dans le Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE). Tous les opérateurs privés de la recharge pouvaient y répondre. La Banque des Territoires est associée à la démarche en proposant des co-financements.

Les lauréats viennent d'être retenus, il s'agit des entreprises **DRIVECO et QWELLO** qui avaient répondu à l'AMI avec une candidature groupée.

Cette initiative est une première en France, très encourageante pour le déploiement de l'offre de recharge sur le territoire. Nous espérons qu'elle sera dupliquée sur d'autres territoires afin de répondre aux besoins de recharge et accompagner les nouveaux usages de mobilités en France.

Le SDE35 prévoit de **lancer un second AMI en 2025**, plus d'une centaine de nouveaux sites ayant été proposés par les communes d'Ille-et-Vilaine.

► Verbatim : parole aux lauréats



Ion LEAHU-ALUAS,
CEO de DRIVECO

« Nous sommes fiers d'avoir remporté cet appel à manifestation d'intérêt du Syndicat départemental d'Énergie. Cette réussite marque une étape clé pour DRIVECO, consolidant notre présence en Ille-et-Vilaine et notre engagement dans la transition énergétique. L'accès au foncier public est une opportunité précieuse pour accélérer le déploiement des bornes de recharge sur tout le territoire. »



Vincent BRIOLA,
DG de QWELLO

« Nous sommes très heureux de participer au développement de la mobilité électrique en Ille-et-Vilaine. Une offre de recharge bien dimensionnée sur le domaine public est indispensable sur tout le territoire. Nous remercions vivement le SDE35 pour sa confiance. »

► A propos de DRIVECO

Pionnier français de la recharge de véhicules, DRIVECO a pour mission de rendre accessible à tous la mobilité électrique, en proposant l'expérience la plus simple, en développant le réseau le plus fiable et en fournissant une énergie renouvelable, pour construire une société plus écologique. DRIVECO, c'est un réseau de 10 000 points de charge exploités ou en cours d'installation, et le plus grand réseau de bornes de recharge ouvertes au public en France, avec la meilleure fiabilité du marché. Depuis sa création, l'ensemble des points de charge DRIVECO ont permis de recharger 225 millions de kilomètres parcourus en électrique, l'équivalent de 5 500 fois le tour de la Terre. Avec plus de 45 000 tonnes de CO2 évitées, DRIVECO a fourni plus de 40 millions de kWh d'électricité depuis sa création.

Pour plus d'informations, visitez www.driveco.com et retrouvez-nous sur linkedin : www.linkedin.com/company/driveco/

► A propos de QWELLO

Fondée en 2017, QWELLO est un acteur majeur de la recharge électrique urbaine, avec 13 000 points de charge déployés en France et en Europe. Nous concevons, fabriquons et exploitons des bornes innovantes, accessibles sans abonnement, avec possibilité de réservation via une application intuitive. QWELLO s'engage à accélérer la mobilité durable dans toutes les villes européennes.

Pour plus d'informations, visitez www.qwello.eu/fr ou www.qwello.fr. et retrouvez-nous sur linkedin : www.linkedin.com/company/qwello

► **Liste des communes concernées par l'AMI IRVE**

AMANLIS
ARGENTRE-DU-PLESSIS
BOURG-DES-COMPTES
BRIE
BRUZ
CESSON-SEVIGNE
CHATEAUBOURG
DINARD
DOL-DE-BRETAGNE
DOMLOUP
GAHARD
GEVEZE
GOSNE
GOVEN
GUICHEN
LA BAUSSAINE
LA MEZIERE
LA RICHARDAIS
LANDUJAN
LOUVIGNE-DU-DESERT
MELESSE
PACE
PARIGNE
PLEINE-FOUGERES
PLELAN-LE-GRAND
PLEURTUIT
PONT-REAN
RENNES
RETIERS
SAINT GREGOIRE
SAINT MALO DE PHILY
SAINT-GILLES
SAINT-GREGOIRE
SAINT-JOUAN-DES-GUERETS
SERVON-SUR-VILAINE